



Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de L'Adour Gersois

Demande de branchement

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau d'assainissement collectif. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement, puis de nous le retourner (en y joignant les documents demandés s'il s'agit d'un devis).

Après réception de votre demande, nous vous transmettons :

- soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique,
- soit une simple estimation financière, s'il s'agit pour vous de compléter votre dossier de financement.

Votre branchement sera réalisé après :

- l'obtention des différentes autorisations administratives,
- l'acceptation de votre devis.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nature de votre demande

Je souhaite un devis(*) (*j'ai un projet de construction en cours*)

Je souhaite une simple estimation(*) (*pour compléter mon dossier de financement*)

(*) Cocher la case correspondant à votre demande.

> **Nature des travaux :** - branchement neuf
- déplacement de compteur

> **Date de votre demande :** / /

> **Référence client :**

Rendez-vous : oui non

Si oui, le..... Entre h et h

Partie réservée au SIEBAG

▸ A. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

> Adresse du demandeur :

Madame, Mademoiselle, Monsieur (*Rayer les mentions inutiles*)

Nom/Raison sociale :

Prénom :

N° de rue/Rue :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. mobile:

> **Vous êtes :** Propriétaire Lotisseur/aménageur

Collectivité Locataire^(*)

→ N° parcelle/lot :

^(*) fournir un justificatif et accord du propriétaire

> Adresse précise du branchement à réaliser :

Rue/Lieudit :

Commune :

▸ B. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

> Votre projet concerne :

Une maison particulière

Un immeuble : _____ Nombre d'appartements :

Un établissement artisanal ou industriel : _____


De type :

Débit souhaité :

Une activité agricole : _____

De type :

Débit souhaité :

Désirez-vous un robinet à col de cygne ? (robinet de jardin)  oui non

Afin de nous permettre de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune, la D.D.E. ou le Conseil Général et d'établir votre devis, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

- photocopie de l'arrêté du permis de construire (ou arrêté de lotir)
- plan de situation dans la commune
- plan de masse du terrain en indiquant l'emplacement souhaité du compteur

Merci de retourner l'ensemble de ce dossier au :

SIEBAG

Route d'Aquitaine - BP 15

32400 RISCLE

Tel : 05 62 69 84 22 Fax : 05 62 69 71 77